



Fédération Professionnelle de la Pluralité des Psychothérapies Assemblée Générale du 05 décembre 2021

L'AG s'est tenue le dimanche 5 décembre 2021 de 10h à 13h à :

MIJE FOURCY (Salle Charlemagne)
6, rue de Fourcy - 75004 PARIS

12 adhérents étaient présents, sur 111 adhérents au total. 12 autres excusés avec pouvoir du vote, 1 excusée.

Présents :

Pauline Freiermuth : présidente

Marie-Claire Tricoire : trésorière

Laurence Kaltenegger : responsable communication

Valérie Palazzo : responsable adhésions

Christelle Pradayrol : vice-présidente

Jossia Bedu

Philippe Bien

Déborah Brauner

Laurence Guillermin

David Helft

Valérie Lanoy

Sylvie Prager-Séchaud

Vote par pouvoir :

Sylvie Azemar

Francis Barret

Émilie Cousin de Puymarcel

Nathalie Duboc

Cathy Félix

Christèle Gabanou

Gérard Guichardon

Angélique Montagnier

Christophe Pichon

Sandrine Russier

Thierry Tournebise

Muriel Troianowski



L'AG s'est déroulée suivant l'ordre du l'ORDRE DU JOUR.

1. Mot de la Présidente

Nous dédions cette AG à notre collègue Gérard Wéry, décédé brutalement fin août. Gérard a été secrétaire puis Président de notre association pendant 5 ans.

2. Rapport financier - adopté à l'unanimité

A l'occasion du rapport financier on observe une baisse des adhésions, imputée notamment à deux facteurs :

- La situation sanitaire, qui a occasionné une baisse d'activité chez de nombreux psychopraticiens, et une baisse de la participation à des fédérations de manière générale,
- Le changement de nom de la fédération et le changement d'équipe au CA, qui engendre tout naturellement un mouvement chez des adhérents (non-renouvellement de certains anciens, arrivée de nouveaux membres).

3. Rapport moral - adopté à l'unanimité

La présentation du rapport moral a été l'occasion de rappeler les temps forts du conseil d'administration tout au long de l'année (d'août 2020 à août 2021) :

- AGE du 26 août 2020 pour faire suite à la démission du CA
- CA par zoom du 15 septembre 2020 : élection du nouveau bureau
- CA et/ou réunion zoom 13 octobre, 24 novembre et 07 décembre 2020
- AGE du 13 décembre 2020 : modification du nom de l'association
- CA et certifications 8, 9 et 10 janvier 2021 à Lyon (3 personnes certifiées)
- Réunion par zoom le 26 avril 2021
- Réunion par zoom FPPP / SNPPsy le 18 mai 2021
- CA et certifications le 26 juin, à Lyon (2 personnes certifiées)
- Annulation de l'UE et de l'AG le 12 août 2021
- Démission de Madeleine Ermatinger Bodenhausen du bureau et du CA le 17 août 2021
- Décès de Gérard Wery, ancien président de Psy en Mouvement le 23 août 2021



Il a été fait également une présentation des actions réalisées durant l'année (d'août 2020 à août 2021) :

- Modification des statuts
- Changement de nom de la fédération
- Réflexion sur les procédures déontologiques suite à deux dossiers traités durant l'année
- Réflexion sur la communication graphique (charte graphique / site internet)
- Mise en place d'une newsletter mensuelle
- Alimentation régulière de la page FaceBook de la fédération
- A partir de septembre 2020, préparation de l'UE 2021 (annulée)
- Mise en place de certifications à Paris
- Première rencontre avec une autre fédération (SNP PSY)
- Travail sur les groupes de pairs (ouverture de 2 nouveaux groupes et travail sur la charte)

4. **Modification des statuts - adoptée à l'unanimité**

La modification des statuts a été votée sur trois aspects :

- La nouvelle adresse du siège de la FPPP est désormais : 62 impasse du Clos de la Lune, 38 138 Les Côtes d'Arej
- L'adhésion à la fédération sera dorénavant accessible aux personnes morales, en plus des membres individuels.
- Les statuts entérineront désormais la pratique selon laquelle, si un membre certifié ne renouvelle pas son adhésion pendant deux années consécutives, il perd sa certification. Cette personne devra repasser une nouvelle certification si elle souhaite pouvoir afficher à nouveau cette reconnaissance.

5. **Renouvellement partiel du CA**

Suite au départ de Madeleine Ermatinger Bodenhausen et de Gérard Guichardon du conseil d'administration (démission en septembre 2021), un appel a été lancé aux adhérents en octobre 2021 pour recruter de nouveaux candidats au conseil. Deux nouvelles adhérentes récemment certifiées, ont répondu à cet appel et ont été élues à l'unanimité pour 2 ans :

- Déborah Brauner (Paris)
- Sophie Bontempi (Aix en Provence)



6. Perspectives de la FPPP

Cette AG a été l'occasion de rappeler :

- L'histoire de la fédération
- Le profil des adhérents
- Le champ des actions de la FPPP
- Les projets de développement :
 - o Gagner en notoriété, notamment en allant à la rencontre des différentes écoles de formation à la psychothérapie
 - o Proposer des protocoles clairs en matière de déontologie (travail déjà entamé, qui sera poursuivi en 2022)
 - o Ouvrir la FPPP à l'Outre-Mer et aux pays de la francophonie
 - o Être reconnue comme un espace vivant d'échanges, tout au long de l'année
 - o A terme, développer un fonctionnement par commissions.

Après une année de transition parfois difficile, avec des obstacles tels l'annulation de l'UE ou encore le report de dates de certifications du fait du contexte par exemple, le CA a souhaité lors de cette AG, témoigner de sa volonté de continuer à porter les valeurs de la FPPP, en particulier celle de la psydiversité.

La fédération après avoir changé de nom, change maintenant de logo, pour témoigner de la diversité et du dynamisme de ses membres.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année 2021 et porterons avec vous, de nouveaux projets pour 2022.

Fait le 26 décembre 21,

La Présidente de la FPPP
Pauline Freiermuth